

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 10.064

L'An deux Mille Dix, le 25 février à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 19 février 2010

DATE D'AFFICHAGE

Le 19 février 2010

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,
Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CAU, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LEFEBVRE, M. MERLE, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. RICH, M. STOFFAËS, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme MONNEREAU représentée par M. MERLE

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : Mme BOURDEAU - M. PRUDENCIO

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 31

Madame DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : AMENAGEMENT DU BOULEVARD ALBERT 1^{ER}
(entre le boulevard Georges CLEMENCEAU et le boulevard Franck LAMY)
DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE

RAPPORTEUR : Mme PELTIER

VOTE : UNANIMITE

Afin de poursuivre les démarches de mise en conformité et de rénovation des ouvrages, engagées sur le boulevard Albert 1^{er}, et notamment les travaux de renouvellement des branchements plomb et de renforcement de la canalisation eau potable, ainsi que la mise en souterrain des réseaux aériens, programmée par le Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipe ment Rural (S.D.E.E.R.) dans le courant de l'année 2010, les Services Techniques de la Ville ont réalisé un dossier d'études relatif à l'aménagement complet du tronçon de voie situé entre le Boulevard Georges CLEMENCEAU et le boulevard Franck LAMY.

Les travaux, estimés à environ 150.000 €TTC, comprennent les terrassements généraux en masse et en tranchées, la modification des ouvrages pluviaux et connexes, la dépose et le remplacement des bordures et des caniveaux, la construction des structures de la chaussée et des trottoirs, ainsi que les revêtements en enrobé noir pour la chaussée et en enrobé rouge pour les trottoirs.

Cet aménagement pourrait être réalisé dans le cadre d'un marché à bons de commande, au titre de l'exercice budgétaire 2010.

Dans cette perspective, il est donc proposé à l'Assemblée Délibérante de solliciter une subvention au taux le plus élevé, au titre de la réserve parlementaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- Vu le dossier établi par les Services Techniques de la Ville concernant l'aménagement du boulevard Albert 1^{er}, dans sa partie comprise entre le boulevard Georges CLEMENCEAU et le boulevard Franck LAMY,
- VU l'avis favorable de la Commission des Travaux en date du 07 décembre 2009,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- de solliciter une subvention au taux le plus élevé au titre de la réserve parlementaire pour l'aménagement du boulevard Albert 1^{er}, dans sa partie comprise entre le Boulevard Georges CLEMENCEAU et le boulevard Franck LAMY.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 1^{er} mars 2010

Pour le Député-Maire,
L'adjoint délégué,
Bernard GIRAUD